

Pakistan : 11 télévisions chrétiennes interdites d'un coup...

Article rédigé par , le 19 octobre 2016

[Source : Observatoire de la Christianophobie]

Les chrétiens, déjà invisibles sur les chaînes publiques du pays, doivent être interdits de toute visibilité sur les chaînes privées qu'ils ont lancées avec les difficultés qu'on peut imaginer... Quant au rares qui ne sont pas (encore) tombées sous le coup de cette ordonnance, on pourra toujours les incendier! Diffuser le christianisme sur les ondes n'est pas une tolérance mais un droit...

Une récente ordonnance de la **Pakistan Electronic Media Regulatory Authority**, organisme du gouvernement pakistanais, a déclaré illégales 11 chaînes de télévision chrétiennes transmettant au Pakistan en langue urdu. Ainsi que l'a appris **Fides**, l'ordonnance, prise le 22 septembre dernier, indique comme « chaînes de télévision non autorisées » 10 chaînes de télévision par câble ou sur Internet gérées par des groupes chrétiens protestants que sont **Isaac TV, Gawahi TV, God Bless TV, Barkat TV, Praise TV, Zindagi TV, Shine TV, Jesus TV, Healing TV, Khushkhabari TV** ainsi que **Catholic TV**, chaîne catholique diocésaine de Lahore. « Tous les directeurs généraux régionaux – indique le texte de l'ordonnance – sont invités à adopter les mesures nécessaires pour bloquer immédiatement la transmission des chaînes de télévision illégales dans leurs régions respectives ». Le Père Mushtaq Anjum, religieux camillien pakistanais, qui s'intéresse aux communications et aux moyens de communication de masse, commente ainsi la situation pour **Fides** : « De fait, la proclamation de la Bonne Nouvelle est rendue illégale. Depuis un certain nombre d'années, au prix de notables efforts, les communautés chrétiennes ont organisé des réseaux télévisés, par câble ou par Internet, afin de parler aux chrétiens et de parler de la foi chrétienne. Les chrétiens ne disposent d'aucun espace sur les chaînes télévisées publiques.

Nous désirons comprendre pourquoi les chaînes en question ont été déclarées illégales. Il s'agit là d'une autre norme discriminatoire qui frappe les non musulmans [...] Nous demandons l'intervention du ministre fédéral chrétien Kamran Michael – poursuit le prêtre – parce qu'il s'agit d'un véritable attentat contre la liberté de pratiquer sa propre religion et contre la vision du fondateur du Pakistan, Muhammad Ali Jinah, qui imaginait une société libre et non pas un pays islamique. En revanche, de cette manière, on continue à traiter les membres des minorités religieuses comme des citoyens de deuxième classe ». Le religieux camillien demande en outre au gouvernement de « bloquer ces actes d'intimidation et de révoquer cette interdiction ».

Daniel Hamiche